

JEAN-PAUL FITOUSSI

Itinéraire scientifique et philosophie sociale d'un économiste hors norme

Jean-Luc Gaffard

Université Côte d'Azur, Sciences Po-OFCE, Institut Inversitaire de France

Francesco Saraceno

Sciences Po, OFCE

Introduction

Jean-Paul Fitoussi, dont les qualités scientifiques, pédagogiques et humaines sont unanimement reconnues, avait, à la place qui était la sienne dans l'académie et dans la société, le souci permanent des souffrances sociales liées au chômage et à la pauvreté, la volonté de contribuer à y remédier en faisant usage des armes de la théorie et de la politique économiques, la conviction que la démocratie était la seule forme politique à même d'assurer les régulations nécessaires. Ce souci, cette volonté, cette conviction expliquent l'unité et la continuité de la démarche scientifique adoptée et défendue par celui qui, en un demi-siècle de carrière, s'est voulu un lutteur intellectuel ancré dans son époque, informé des affaires du monde et d'abord de celles d'une Europe à la recherche de son unité, conformément à l'image qu'il avait de Keynes dont il voulait conserver et développer le message. Le professeur, qu'il était avant tout, entendait délivrer, non pas une vérité indiscutable, mais une réflexion rigoureuse et ouverte au débat.

S'en tenir à voir dans ses réflexions et analyses la marque d'observations perspicaces pouvant servir de repères au théoricien et à l'économètre serait à n'en pas douter ignorer la dimension d'abord théorique de sa démarche. Que celle-ci n'emprunte pas les sentiers convenus de la théorie économique « moderne » ne la disqualifie nullement, bien au contraire. Sa caractéristique première est de rechercher à

identifier les problèmes avant de définir la méthode appropriée pour en traiter, impliquant de positionner le lampadaire au bon endroit pour éclairer le monde tel qu'il est plutôt que de s'engager dans une course consensuelle à l'élaboration d'une théorie pure (Fitoussi, 2013). Prendre ainsi au sérieux les problèmes et difficultés propres à l'évolution des économies de marché ne pouvait que conduire Jean-Paul Fitoussi à s'interroger sur la place des institutions, notamment européennes, et à défendre le principe démocratique au nom de la justice mais aussi de l'efficacité. L'obstacle auquel il se heurtera et qu'il tentera de lever est l'interdit que règles et croyances ont opposé à tout débat à la fois théorique et politique qui remettrait en cause les dogmes établis (Fitoussi, 1995, 2013 et 2020).

L'économiste dans les pas de Keynes

Le jugement porté par Jean-Paul Fitoussi sur le capitalisme est le même que celui formulé par Keynes : il y voit un système instable mais possiblement viable pourvu que soit reconnue la nécessité d'une régulation extérieure du marché faite d'arbitrages entre objectifs et intérêts possiblement divergents et faisant appel au débat démocratique. Sa vision renouvelée de ce qui fait l'essence de la pensée de Keynes irrigue la compréhension qu'il a des événements du dernier demi-siècle. Elle explique sa critique de la manière dont la construction européenne, à laquelle il est attaché, est conduite.

Plusieurs fils conducteurs ont guidé ses analyses au fil des années. Pour lui, inflation, chômage, inégalités, croissance sont le reflet de l'hétérogénéité persistante ou accrue des marchés, des revenus et des pays. Ils sont le résultat d'une information toujours imparfaite et incomplète. Dès lors que les marchés des biens et du travail sont en déséquilibre, l'économie est une économie monétaire, c'est-à-dire une économie dans laquelle monnaie et finance jouent un rôle déterminant de coordination pour le meilleur et pour le pire, et plus encore, suivant l'expression de Keynes, une économie monétaire de production dont l'analyse exclut que l'on néglige l'influence de l'investissement et celui des institutions. Ce n'est que dans le cadre très restreint de la théorie de l'équilibre que sont envisageables la dichotomie entre économie réelle et économie monétaire, l'indépendance entre l'offre et la demande et la subordination du court terme à un équilibre long terme, tout entier contenu dans les technologies et les préférences.

La toute première contribution de Jean-Paul Fitoussi – sa thèse de doctorat d’État de sciences économiques, *Inflation, équilibre et chômage*, soutenue en 1971 à l’Université Louis Pasteur de Strasbourg et publiée en 1973 – suit déjà cette démarche. Elle traite des relations entre inflation et chômage et propose une explication du phénomène de stagflation radicalement opposée à celle retenue par les monétaristes. Elle établit des fondements microéconomiques de l’évolution des prix et de l’emploi (Fitoussi, 1973 et 1974a¹). L’idée, qui fait suite à différentes contributions rassemblées dans un ouvrage collectif édité par Phelps *et al.* (1970), est qu’en présence de déséquilibres de marché, entre demande et offre, les prix et les salaires sont plus flexibles à la hausse qu’à la baisse et donc les quantités y compris l’emploi sont plus flexibles à la baisse qu’à la hausse, de telle sorte qu’une dispersion accrue des demandes excédentaires nettes entraîne une hausse conjointe du taux d’inflation et du taux de chômage, autrement dit une stagflation. Cette explication concorde avec les faits observés dans les années 1970 au cours desquelles des chocs d’origine diverse sur les prix des matières premières ont affecté la structure sectorielle de l’économie. Elle n’a nul besoin de se rapporter à l’existence d’un taux de chômage naturel, à celle d’un équilibre de long terme, et rejette toute idée de dichotomie entre secteur réel et secteur monétaire de l’économie. Elle sera formulée un peu plus tard dans des termes voisins par Tobin (1972, 1995). Bien que généralement ignorée, elle est, aujourd’hui, d’une singulière actualité dans des économies confrontées à des chocs sanitaires, technologiques et géopolitiques qui ont engendré une forte hausse des prix des matières premières dont la diffusion en aval entraîne des bouleversements majeurs dans la structure des économies.

La pertinence de cette analyse tient au caractère récurrent de situations de marché contrastées et des déformations structurelles caractéristiques d’un capitalisme en état de flux ininterrompu de nouveautés venant rompre les équilibres existants, ce que Schumpeter désignait sous l’appellation de destruction créatrice. En l’occurrence l’asymétrie des variations de prix et de quantités (à laquelle s’ajoute l’asymétrie entre accumulation et décumulation du capital) peut avoir pour corollaire un affaiblissement du taux de croissance du fait à la fois d’une diminution des quantités produites et d’une possible chute

1. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Mario Amendola.

globale des investissements, le long terme devenant une succession de déséquilibres de court terme (Fitoussi et Georgescu-Roegen 1980).

Ainsi appréhendé, le fondement microéconomique de la macroéconomie réside, non dans des comportements d'optimisation des consommateurs, mais dans les effets de la structure des agrégats d'offre et de demande sur les grandeurs macroéconomiques, ce qui implique de devoir s'interroger sur la façon dont sont prises les décisions d'investissement des entreprises, affectant l'offre comme la demande, un sujet sur lequel Jean-Paul Fitoussi aura l'occasion de se pencher ultérieurement (Fitoussi, 2003).

Le lien ainsi établi entre les changements structurels et les déséquilibres de courte période s'avère essentiel à la compréhension des problèmes environnementaux qui avaient commencé à attirer l'attention des économistes dès le début des années 1970 (Fitoussi, Cohendet, Héraud, 1979²). Constatant, à la suite de Georgescu-Roegen (1971), la finitude des ressources et l'impasse dans laquelle se trouve une théorie économique essentiellement inspirée de la mécanique newtonienne, Fitoussi, Cohendet et Héraud font le constat d'une double irréversibilité, celle qui tient à l'inertie du capital physique (et du mode de consommation) et celle qui tient à la dégradation des éléments naturels, pour en déduire que la notion de délai doit compléter celle de rareté au cœur de la théorie néoclassique, si l'on veut comprendre l'évolution. Les structures industrielles, technologiques et de consommation, soumises à des transformations successives, ont des délais propres de création et de destruction qui sont à l'origine de déséquilibres de court terme, tels que la stagflation, qu'il importe de pouvoir maîtriser si l'on veut pouvoir faire face à la crise écologique. Un lien spécifique est ainsi créé entre courte et longue période. Cette analyse, formulée il y a plus de quatre décennies, reste méconnue alors qu'elle est singulièrement pertinente.

Partie prenante, au cours des années 1970, des développements de la macroéconomie autour de ce qu'il était convenu d'appeler la théorie des déséquilibres initiée par Clower (1965) et Leijonhuvud (1968), Jean-Paul Fitoussi, à la différence de ceux qui en font une théorie des équilibres généraux avec rationnement, entend distinguer la théorie de Keynes de celle de Walras. Ces théories ont, certes, en commun de reconnaître l'interdépendance des marchés. Pour autant, l'équilibre

2. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Patrick Llerena.

général n'est pas un socle commun dans lequel toutes les théories pourraient être exprimées. La théorie de Keynes n'est pas réductible à un état d'équilibre général à prix et salaire fixes en présence d'un excès d'offre à la fois sur le marché des biens et sur le marché du travail. La coordination ne relève pas d'un tâtonnement sur les quantités qui serait substitué à un tâtonnement sur les prix. Elle ne tient pas à des contraintes exogènes qui apparaissent dans la résolution de problèmes d'optimisation individuelle. Elle réside dans la façon dont se déroule la séquence des interactions entre entreprises et ménages dont les demandes sont contraintes par des revenus réalisés (signalés) distincts des revenus anticipés en raison d'une information toujours imparfaite. La monnaie devient essentielle en tant que véhicule de cette information, alors qu'elle est un simple voile dans le modèle walrasien (Fitoussi 1974b, 1983³). Cette lecture de Keynes aura une grande importance, car elle sera à la base de la critique d'une politique monétaire de ciblage du taux d'inflation qui ne tend à rien d'autre qu'à neutraliser la monnaie dans la détermination des grandeurs dites réelles. Elle est un moment décisif d'une analyse progressivement enrichie en opposition à la nouvelle économie classique (Velupillai 2004).

Au cours des années 1980, en résonance avec l'actualité, Jean-Paul Fitoussi s'est interrogé sur le mécanisme de coordination intertemporelle, autrement dit sur la place et le rôle du taux d'intérêt, dans une période qui allait être marquée par des politiques monétaires restrictives et des taux d'intérêt réels particulièrement élevés modifiant le rapport de force entre créanciers et débiteurs au détriment de ces derniers. Pour Jean-Paul Fitoussi, c'était l'occasion de revenir sur l'impossible neutralité de la monnaie et de la finance et d'engager un débat de politique économique au cœur de la question européenne.

L'idée, empruntée à la lecture que Leijonhufvud (1968, 1981) fait de Keynes, est que le chômage est la conséquence, non d'une rigidité des salaires, mais de la défaillance du taux d'intérêt à coordonner efficacement les plans d'épargne et d'investissement (Fitoussi et Leijonhufvud, 2002). S'agissant, chez Keynes, d'expliquer la Grande Dépression, l'argument est qu'à la suite d'une chute de l'efficacité marginale du capital (du taux de profit), le taux d'intérêt ne diminue pas comme le prévoit la théorie néo-classique des fonds prêtables en

3. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Rodolphe Dos Santos Ferreira.

raison du comportement des détenteurs de capitaux qui anticipent une baisse des prix des titres, autrement dit une hausse des taux d'intérêt. Jean-Paul Fitoussi s'intéresse à une situation quelque peu différente, celle née de la forte inflation des années 1970, qui s'est traduite par la mise en œuvre de politiques monétaires très restrictives et une hausse des taux d'intérêt réels aux effets négatifs sur l'emploi.

Au cours des années 1980, l'un des enjeux de théorie et de politique économiques était d'expliquer les écarts de performances entre les États-Unis et l'Europe. L'hypothèse retenue par Jean-Paul Fitoussi est que la hausse des taux d'intérêt réels, entendue comme une dépréciation de l'avenir, qui résulte de la combinaison entre une politique monétaire restrictive et une politique budgétaire expansionniste aux États-Unis, associée à la variation du taux de change, a des effets différenciés sur les comportements de marge et d'investissement des entreprises de part et d'autre de l'Atlantique (Fitoussi et Phelps, 1986⁴ et 1988). Les entreprises européennes augmentent leurs marges en réponse à une hausse du coût d'opportunité d'investir (y compris du coût d'opportunité d'embaucher et de former des employés) et en raison d'une baisse des salaires réels, avec pour conséquence une hausse du chômage. Ce que ne fait qu'aggraver une politique budgétaire restrictive. Les entreprises américaines font l'inverse et baissent leurs marges en réaction à l'appréciation du dollar pour maintenir leur compétitivité et parce qu'elles peuvent bénéficier de subventions à l'investissement. L'affaiblissement de l'économie en Europe que révèle la hausse du chômage, est ainsi attribué à ce que Phelps considère comme étant une cause réelle, la disparité des comportements des entreprises sur des marchés de clientèle nécessairement imparfaits (Phelps et Winter, 1970) en lesquels il voit des facteurs structurels. Cette analyse a, en effet, pour caractéristique peu orthodoxe de lier les performances macroéconomiques à des effets de structure sur l'allocation du capital par les entreprises (Phelps, 2004). Jean-Paul Fitoussi reconnaîtra par la suite avoir mésestimé, à cette époque, le creusement des inégalités aux États-Unis, cet autre effet de structure qui est l'autre face d'un affaiblissement de l'économie confirmant ainsi la nécessité pour lui de reconstruire la théorie macroéconomique dans son ensemble (Fitoussi, 2015).

4. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Xavier Timbeau. Il est aussi discuté par Ned Phelps dans la postface du numéro.

Par la suite, Jean-Paul Fitoussi, renouant avec la théorie de Keynes, retient comme cause du chômage l'effet qu'exerce sur l'économie « réelle » l'augmentation des taux d'intérêt réels du fait, non pas directement de la politique économique, mais de l'inefficience des marchés financiers (Fitoussi, 1995). Une première conséquence de cette hausse est une augmentation des revenus du capital au détriment des revenus du travail et une chute de la part des salaires dans le revenu global. Une deuxième conséquence est de créer un déficit du système de sécurité sociale dont le financement est assis sur le travail. Ce qu'il advient de l'économie globale résulte de la dépréciation du futur entraînant la modification des relations de pouvoir au bénéfice des créanciers et au détriment des débiteurs. Dans ce contexte, chacun, employeur ou travailleur, cherche à tirer le meilleur parti de relations qu'ils prévoient être de courte durée. La théorie de la productivité marginale devient une fiction. Des marchés financiers inefficients, dominés par les créanciers, exercent leur tutelle sur des politiques économiques qui deviennent assez systématiquement restrictives.

L'Européen critique de la construction européenne

Les économies européennes engagées dans un processus d'unification sont, pour Jean-Paul Fitoussi, un champ privilégié d'observation et d'analyse. Dans *Le débat interdit* (1995), alors qu'il fait de la hausse des taux d'intérêt la cause principale du ralentissement de l'activité économique, il entend dénoncer l'erreur qui a consisté à laisser se développer un conflit d'intérêt entre l'Allemagne en voie de réunification et le reste de l'Europe. Pour Fitoussi, il eut fallu faire en sorte que l'Allemagne n'ait pas à procéder à une forte hausse de taux d'intérêt généralisée à l'ensemble des pays européens qui ont ainsi payé de la plus mauvaise des manières le prix de la réunification. Il aurait mieux valu échanger une baisse des taux d'intérêt contre une participation financière commune à la reconstruction. La théorie macroéconomique fait ici une place à l'hétérogénéité des situations nationales. Jean-Paul Fitoussi ne tient pas pour une vérité établie une convergence des performances qui résulterait de l'application de règles simples de neutralité monétaire et budgétaire. Il se situe dans la droite ligne des principes d'analyse économique qui ont orienté ses réflexions dès ses premiers travaux. Pour lui, il n'existe pas de performance globale qui ne soit assise sur la façon dont

sont gérés les déséquilibres associés aux changements structurels, en l'occurrence à ceux issus du choc de la réunification allemande.

Les écarts de performances entre les pays de l'Union européenne ne font que révéler les échecs d'un mode de gouvernance (Fitoussi, 2002 ; Fitoussi, Gaffard et Saraceno, 2010⁵ ; Fitoussi 2013 ; Fitoussi et Saraceno, 2013⁶). Celui-ci, à l'échelle européenne, consiste en une politique monétaire dédiée à contrôler l'inflation, une politique budgétaire contrainte par des objectifs de déficit public et de dette publique, et une politique de la concurrence visant à ouvrir et libéraliser les marchés. Il répond à une norme sociale qui n'est autre que l'acceptabilité de comportements présumés vertueux dont l'objet est de garantir la réputation des gouvernements qui s'y réfèrent (Fitoussi, 2005a ; Fitoussi et Saraceno, 2008). Alors que des règles contraignent les politiques monétaire et budgétaire, les politiques structurelles – il faut entendre par là les règles de fonctionnement des marchés de biens et du travail – restent de la compétence de chaque pays en faisant l'hypothèse qu'elles n'ont pas d'effet hors des frontières nationales.

La convergence attendue des performances à l'exception de celle des taux d'inflation ne s'est pas produite. Le défaut de la politique suivie était de proposer une taille unique qui ne va à personne et de concentrer l'attention sur des réformes structurelles visant à la flexibilité des prix et des salaires, autrement dit sur des politiques nationales de l'offre, devenues un jeu non-coopératif du fait des interdépendances entre l'offre et la demande comme entre les pays (contrairement à ce que suppose le principe de subsidiarité). Les coûts de ces réformes ont été, généralement, sous-estimés, et surtout ils ont été supposés n'avoir d'effets qu'à court terme du fait de compensations accordées aux perdants dans l'attente d'une croissance retrouvée. Or le problème devenait structurel et résidait dans le dualisme qui s'est progressivement et durablement installé au sein des sociétés européennes. Y répondre requiert de refonder les politiques de croissance afin de mieux articuler les phénomènes de court terme avec les objectifs de long terme (Fitoussi, Gaffard et Saraceno, 2010).

Ce sont les principes de la politique économique européenne qui sont ainsi mis en cause. La pratique des institutions européennes est

5. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Philippe Martin.

6. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Marcello Messori.

identifiée à une organisation cloisonnée composée d'un ministre de la Stabilité des prix (la Banque centrale), d'un ministre de la Surveillance budgétaire et d'un ministre de la Concurrence, chacun devant agir en suivant des règles établies par les traités. Ces règles se substituent à des choix discrétionnaires, ce qui revient à nier la nécessité d'arbitrages entre objectifs potentiellement concurrents (Fitoussi, 2002a). Retenir, à l'inverse, des politiques économiques dictées par des choix discrétionnaires ne se résume pas à un plaidoyer en faveur d'un arbitrage entre inflation et chômage le long d'une courbe de Phillips présumée stable d'autant que l'analyse structurelle de cette relation concluait à sa possible instabilité (Fitoussi, 1973 et 1974a). Ce qu'entend dire, plus largement, Fitoussi, c'est qu'en présence de déséquilibres récurrents, il n'est pas possible de spécialiser les instruments de politique économique, de dédier un seul instrument à un seul objectif, qui plus est de fixer une règle intangible pour traiter de chaque problème. Il convient, au contraire, de reconnaître, non seulement, la multiplicité des instruments et des objectifs, mais aussi la nécessité de mobiliser plusieurs instruments pour un même objectif (Saraceno, 2023).

Ce changement de perspective nous éclaire sur le sens à donner à la mise en œuvre à partir des années 2010 de mesures qualifiées élégamment de non conventionnelles, en fait à l'abandon que l'on voudrait temporaire de règles pourtant jugées optimales, en réponse aux crises que ne pouvait en rien expliquer ni résoudre la théorie en place. Cette option politique, heureusement pragmatique, contrainte par les événements, témoigne avant tout des impasses auxquelles ont conduit l'application de règles rigides et le cloisonnement que cette mise en œuvre implique.

La solution des difficultés nées du mode de gouvernance suppose de rompre avec le consensus de politique économique qui a façonné les institutions européennes. La refondation nécessaire conduit à renoncer à ces réformes structurelles entièrement dédiées à une action sur l'offre, et à accompagner des politiques conjoncturelles actives de politiques structurelles de régulation des marchés. L'objectif, à l'échelle européenne, est d'articuler les stratégies d'offre et de demande nécessairement inscrites dans le temps afin de répondre aux déséquilibres inhérents aux changements affectant les technologies et les marchés. Ce ne peut que mettre fin à cette incohérence de la construction européenne qui est d'associer une fédération monétaire à une confédération budgétaire.

La critique de la construction européenne ne se limite pas aux aspects macroéconomiques. Elle concerne, également, ses conséquences sur les stratégies d'entreprises. L'étude que Jean-Paul Fitoussi conduit sur l'avenir de l'entreprise Électricité De France confrontée à l'ouverture à la concurrence des marchés nationaux de l'électricité lui donne l'opportunité de considérer ce qu'implique cette ouverture pour la gouvernance des entreprises et par suite sur leur décision d'investir (Fitoussi, 2003). Il se pourrait, écrit-il que l'absence d'harmonisation des politiques environnementales et de consensus sur les choix énergétiques nationaux crée une forte incertitude propre à décourager les entreprises d'engager des investissements à long terme au détriment de la lutte nécessaire contre l'émission des gaz à effet de serre. La solution, pour Jean-Paul Fitoussi, ne réside, ni dans une gestion privée classique, ni dans l'intervention d'un État supposé bienveillant. Elle repose sur la possibilité de créer ce qu'il appelle une entreprise du troisième type (ou entreprise citoyenne) dont l'État détiendrait une partie du capital et dont la caractéristique ou l'originalité serait que chacune des parties prenantes (salariés, créanciers, fournisseurs, collectivités territoriales) aurait l'opportunité de faire valoir ses propres préoccupations. Jean-Paul Fitoussi y voit la possibilité d'articuler efficacement les exigences du court terme avec celles du long terme face à des incertitudes particulièrement fortes, liées notamment à la transition écologique, quand les seuls signaux de prix ne fournissent pas l'information nécessaire. Sur ce sujet en fait très général, qui dépasse le cadre des entreprises du secteur de l'électricité, Jean-Paul Fitoussi adopte le même fil conducteur que dans ses autres travaux, celui qui consiste à reconnaître la multiplicité des intérêts et des objectifs en même temps que l'incomplétude de l'information exigeant une régulation qui ne se réduit pas au seul jeu du marché. Il s'agit là d'une approche qui ouvre la voie à une analyse de la transition écologique à la fois micro et macroéconomique assise sur le rôle des dispositifs institutionnels (Gaffard et Martin, 2023).

Le pourfendeur des inégalités

Dès le milieu des années 1990, Jean-Paul Fitoussi s'inquiète de l'aggravation des inégalités qui accompagne les politiques mises en œuvre, dénonce la remise en cause des institutions et des normes pourvoyeuses de lien social et de solidarité qui avaient prévalu après la

Grande Dépression et la Deuxième Guerre mondiale, et avertit du risque de montée en puissance du populisme (Fitoussi et Rosanvallon, 1996).

Soucieux d'expliquer les faibles performances des économies européennes et la passivité des réponses de politique économique dans les années 1980 et 1990, mais aussi le contraste avec l'économie américaine, Jean-Paul Fitoussi retient comme hypothèse que les normes sociales retenues par les élites auraient changé dans le sens de l'acceptation d'un plus grand degré d'inégalités (Fitoussi, 2005 a⁷). Dans cette perspective, les politiques macroéconomiques doivent être actives là où le système de protection sociale est faible et où le chômage atteint un niveau insupportable ou de manière équivalente là où le degré d'inégalités surpasse le niveau considéré comme acceptable dans le cadre des normes sociales en vigueur. Les politiques européennes, essentiellement passives, ont eu pour effet d'accroître les inégalités en obligeant les différents pays à engager des réformes structurelles. Elles ne peuvent alors se justifier qu'à la condition que de nouvelles normes sociales soient acceptées. Faute d'une telle acceptation, le discours convenu a été que le creusement des inégalités devait être transitoire grâce au jeu d'un effet de ruissellement au terme duquel la hausse des revenus des plus riches censés être les plus productifs stimulerait la croissance au bénéfice de tous. Non seulement, cet effet n'est pas empiriquement vérifié, mais il est avéré que des inégalités excessives nuisent à la croissance car elles font chuter les revenus des moins riches et alimentent des dépenses à caractère spéculatif en actifs financiers et immobiliers des plus riches.

Pour Jean-Paul Fitoussi, les inégalités sont, non seulement, inacceptables socialement, mais elles sont source d'instabilité. Si on le suit, la crise de 2008 n'est pas simplement financière (Fitoussi *et al.*, 2010, Fitoussi et Saraceno, 2010 et 2018⁸). Elle est apparue dans le secteur financier, mais elle trouve son origine dans le changement structurel qui a affecté la répartition des revenus au cours des trois décennies précédentes. La faible croissance des revenus en milieu et en bas de la distribution associée à l'insuffisance de l'augmentation des salaires réels et de la création d'emplois a entraîné un affaiblissement de la demande de biens « salariaux ». La forte hausse des revenus des plus riches a

7. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Philippe Aghion.

8. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Mathilde Lemoine.

contribué à la formation de bulles sur les marchés immobiliers et financiers. Autrement dit, les changements intervenus dans la structure des revenus se sont répercutés sur la structure de la demande et sur les structures financières au détriment d'un usage productif des ressources. Le tout a été favorisé par le maintien de taux d'intérêt très bas. La crise qualifiée de financière plonge ses racines dans l'enchaînement de déséquilibres au cœur desquels se trouve une aggravation des inégalités.

L'affaiblissement de la croissance, qui s'est effectivement produit, a mis la protection sociale et les finances publiques sous pression. Dans le discours convenu, les programmes sociaux, au lieu d'être présentés comme une réponse efficace aux défaillances du marché, deviennent la cause de la hausse de la dette publique et/ou celle d'une taxation accrue des revenus.

Le creusement des inégalités salariales fait partie du problème. Elles sont, le plus souvent attribuées à un creusement des écarts de productivité du travail associés à des changements intervenus dans la structure de l'offre et de la demande de qualifications attribués au progrès technique et à la mondialisation des échanges. L'existence d'un salaire minimum est, alors, présentée comme un échange entre une hausse du taux de chômage des moins qualifiés contre de moindres inégalités salariales. Jean-Paul Fitoussi conteste cette vue des choses (Fitoussi, 1994⁹). Partageant l'idée de Keynes et de Hicks suivant laquelle les salaires relèvent de conventions sociales, il maintient que le plein emploi peut aller de pair avec une relative égalité des salaires. Pour faire face au déséquilibre structurel, il serait opportun de subventionner la formation et l'acquisition de nouvelles compétences plutôt que directement les bas salaires. Le souci de favoriser la transition nécessaire serait ainsi mis en balance avec l'exigence d'éviter à bref délai le chômage ou le creusement des inégalités. La solution proposée pour surmonter cette contradiction est de verser aux entreprises une somme forfaitaire quel que soit le type d'emploi, ce qui devrait écarter le risque de voir se créer une trappe à bas revenus et basses qualifications. Les clés de l'analyse sont, comme souvent, chez Jean-Paul Fitoussi, l'évolution de la structure des agrégats (ici de l'emploi), l'effacement de la séparation entre courte et longue période, le rôle des institutions et des normes.

La quête d'une politique économique à la fois juste et efficace et le souci de répondre à la crise écologique a conduit Jean-Paul Fitoussi à

9. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Etienne Wasmer.

traiter la question du bien-être en relation avec l'exigence de soutenabilité de l'évolution (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009 ; Fitoussi et Stiglitz, 2011¹⁰). Il propose de mesurer le bien-être en se référant à l'effet exercé par les changements structurels, qu'il s'agisse de changements des parts respectives de la production marchande et de la production publique, de changements dans la répartition des revenus, ou de changements dans la part du revenu revenant au secteur financier. À défaut, il sera difficile d'établir les conditions de soutenabilité à court et long terme de l'évolution. Parmi ces conditions, l'une des plus importantes est une répartition relativement égalitaire des revenus et des richesses. La soutenabilité dont il est question reste celle de la croissance, non pas que le contenu de cette croissance ne doive pas évoluer au regard du défi environnemental, mais parce que, pour Jean-Paul Fitoussi, la recherche du bien-être pour tous demeure ancrée sur l'emploi et le revenu (Fitoussi et Laurent, 2008).

Le défenseur de la démocratie et de la langue, le tenant d'une économie politique

Le message général qui parcourt les travaux de théorie et de politique économiques de Jean-Paul Fitoussi est que le fonctionnement de l'économie est commandé par le contexte institutionnel et donc politique. Il défend, ainsi, l'idée que le capitalisme a structurellement besoin du politique pour s'inscrire dans la durée. Plus précisément, il défend, selon ses propres termes, l'idée que l'économie de marché a besoin du politique pour se libérer du joug d'un capitalisme non régulé (Fitoussi, 2005b).

Si les objectifs de politique économique, le plein emploi, la stabilité des prix, l'équilibre extérieur et la croissance (le carré magique de Kaldor de 1971) font consensus, le débat sur les difficultés et les moyens de les atteindre, qui devrait prendre place ne serait-ce qu'en raison de défauts de compatibilité entre ces objectifs, est devenu un débat interdit au motif qu'une nouvelle théorie macroéconomique aurait définitivement établi les règles d'une croissance régulière assortie du plein emploi et de la stabilité des prix (Fitoussi, 1995). Interdire le débat en dépit des déconvenues observées concrètement conduit à un déni de démocratie, dès lors tout juste tolérée dans les pays riches (ce

10. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Mauro Gallegati.

serait une sorte de bien de luxe), et à l'application dans ces mêmes pays de règles contrevenant à son exercice (Fitoussi, 2002). Cet interdit est inscrit dans l'appauvrissement du langage qui s'impose dans la sphère académique avant d'envahir le discours médiatique et politique (Fitoussi, 2020 et 2022).

C'est à partir de la conviction (et de l'observation) que la justice sociale n'est pas incompatible avec l'efficacité économique que Jean-Paul Fitoussi s'interroge sur les relations qu'entretient la démocratie avec le marché (Fitoussi, 2002b¹¹ et 2004). Si l'on suit cette démarche, qui entend faire de la répartition des revenus et des richesses autre chose qu'une donnée technique associée à des comportements optimaux, l'économie ne peut être que politique. En contrepoint, une théorie prétendument pure, a-institutionnelle, s'accommode du déni de démocratie. Les experts, mieux informés et plus compétents, auraient à décider de politiques supposées optimales et de règles dont la définition échapperait aux aléas de l'élection et aux attermolements des politiques. L'économie de marché dont il est question est une économie de marché fictive, centralisée de type walrasien, non l'économie de marché réelle, décentralisée, qu'analyse Keynes. Une telle doctrine, celle du dictateur bienveillant qui se cache derrière la mise en œuvre consentie de règles intangibles établie par des experts (Fitoussi, 2002), a pour principal défaut, de manière plus ou moins explicite, de prêter à celui-ci une connaissance complète du monde, alors que les économies de marché sont fondamentalement instables du fait d'une information, non seulement inégalement distribuée, mais surtout incomplète. Comme le souligne Fitoussi, admettre que le marché ne correspond à aucune forme politique amène à conclure qu'il faudrait subordonner la forme du gouvernement aux « exigences » du marché et réprimer la demande sociale. En revanche, refuser une dictature prétendument éclairée, c'est reconnaître qu'en présence de marchés imparfaits ou incomplets, le gouvernement ne peut jamais être neutre.

Dès lors, soit il est question de réduire autant que se peut l'espace de la décision publique perçue comme un mal nécessaire, soit il est question de répondre aux risques de l'instabilité en créant les conditions institutionnelles d'un arbitrage efficace. Pour Jean-Paul Fitoussi, ces conditions sont celles constitutives de la démocratie. Ce sont elles

11. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Massimo Egidi.

qui permettent de mieux maîtriser les chocs, de lisser les fluctuations, de réduire les coûts sociaux du changement, parce qu'elles participent d'une forme flexible de gouvernement, parce qu'elles rendent possible de s'adapter au lieu de persister dans les erreurs d'une doctrine prétendument sans alternative. Le paradoxe apparent est que les choix en démocratie, en tant qu'ils résultent d'arbitrages, sont contraints (rencontrent des limites), alors que le choix d'un dictateur même supposé bienveillant ou inscrit dans des règles s'impose sans limite. Or l'enjeu est précisément d'établir des limites pour éviter que persistent ou s'amplifient les dommages consécutifs à des choix erronés. Autant dire que plutôt d'opposer règles rigides et choix discrétionnaires, il convient d'encadrer les choix par des règles qui sont celles de la démocratie.

Considéré sous cet angle, le capitalisme ne peut survivre qu'à la condition que soit adoptée une forme d'organisation structurellement hybride lui permettant de s'inscrire dans la durée et d'échapper à la tutelle du marché (Fitoussi, 2005b). La régulation nécessaire est définie en regard des multiples effets de structure affectant les performances globales. Elle relève aussi bien de l'intervention publique (Fitoussi, 2002a) que de la façon dont les entreprises sont organisées (Fitoussi 2003). Elle permet que des économies de marché, fondamentalement instables, puissent être résilientes. Jean-Paul Fitoussi s'inscrit ainsi dans une tradition, celle du libéralisme social ou du socialisme libéral (suivant l'expression utilisée par Keynes), qui parcourt l'histoire de la pensée économique (Gaffard, 2023).

S'il reste opportun de s'interroger sur les finalités du système économique, ce serait une faute de penser que la fin justifie les moyens. Si l'on peut imaginer avec Keynes que l'histoire (économique) a une fin – l'abondance fruit du progrès technique et solution au problème économique – outre le fait que cette perspective est discutable, il serait, pour le moins hasardeux de sacrifier le présent au futur et de mettre en danger la cohésion sociale (Fitoussi, 2007¹²).

Dans ses dernières contributions parues, Jean-Paul Fitoussi emprunte une voie qui peut paraître surprenante à beaucoup : il dénonce l'emprise du langage sur la pensée et sur l'action (Fitoussi, 2020 et 2022¹³). Il ne s'écarte pourtant pas de l'une de ses préoccupa-

12. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Bruna Ingrao.

13. Cet article est reproduit dans ce numéro de la revue et commenté par Richard Robb.

tions majeures qui lui avait fait écrire *Le débat interdit* puis *Le théorème du lampadaire* : il est impossible de concevoir ce que l'on ne sait pas ou ne veut pas nommer. Comme l'écrivait Albert Camus « mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur du monde ». L'économiste s'inquiète ici de ce que ceux-là même qui, ayant voulu contester analyses et prescriptions de la nouvelle école classique, en ont utilisé le langage, celui de l'optimisation et de l'équilibre, un langage de techniciens plus que d'économistes qui a gagné des politiques en quête de règles simples vis-à-vis desquelles il n'existerait aucune alternative avec comme effet de restreindre le champ de la démocratie. Il n'y a pas, pour Jean-Paul Fitoussi, de pensée unique, mais un appauvrissement du langage qui évite de penser, empêche de s'emparer des vrais problèmes, rétrécit le champ des solutions. En témoigne le discours sur la fin du travail. En faire une annonce du temps libre et de l'abondance qui résulterait du progrès technique n'est autre que le moyen de détourner l'attention de la montée de la pauvreté et des inégalités. Le risque est grand alors de se placer dans la position d'accepter le malheur des crises qu'il deviendrait impossible de conjurer. Le risque est grand de voir les populations victimes être à l'écoute des discours populistes, non pas qu'elles croient aux solutions proposées, mais parce qu'elles ont perdu toute confiance dans le discours tenu par les élites constituées.

Jean-Paul Fitoussi conserve, pour sa part, l'ultime conviction que notre destin est entre nos mains pourvu de pouvoir lever les limites que les règles imposées au langage comme à l'action publique font peser sur la pensée. Face à la crise actuelle aux visages multiples, qui peut tourner au désastre, il serait temps de l'entendre et de retrouver un langage propre à rétablir les conditions du débat démocratique et à mieux en saisir la possibilité de s'assurer de la viabilité des bifurcations nécessaires.

Conclusion

Si les très nombreuses contributions de Jean-Paul Fitoussi ont semblé relever de l'observation perspicace et de la controverse de politique économique ancrée sur les problèmes du moment, ce serait une faute que d'en ignorer la dimension théorique inscrite dès l'abord dans la recherche des fondements microéconomiques de la théorie macroéconomique. Cette recherche fait l'unité d'une pensée qui entend, assez systématiquement établir les effets macroéconomiques immédiats ou à

plus long terme de l'hétérogénéité persistante ou accrue des marchés, des revenus, des nations, des situations et des comportements, qui est à l'origine de l'évolution.

Nonobstant la richesse des résultats des investigations poursuivies et la rigueur des analyses, cette démarche s'est heurtée aux difficultés d'une formalisation proprement mathématique. Mais sur ce terrain, Jean-Paul Fitoussi a, en partage avec Georgescu-Roegen (1971), la conviction que l'économie, qui décrit des phénomènes marqués par la nouveauté et l'hystérésis, n'est pas une science théorique, mais, pour reprendre l'expression de Hicks (1983), une discipline. Il est non moins convaincu de la nécessité pour l'économiste de se saisir de la littérature, cette « maîtresse des nuances » (Roland Barthes) qui permet d'enrichir le langage et d'accéder ainsi à une meilleure compréhension d'un monde en crise. Jean-Paul Fitoussi emprunte ici les pas d'Albert Camus, Georges Bernanos, Hannah Arendt, Georges Orwell, ou encore Roland Barthes, qui partagent la conviction que la littérature est la mieux à même de subvertir les logiques binaires, de déjouer les raisonnements manichéens (Birnbaum 2021 p.114). Comment ne pas citer ici ce qu'écrit Jean-Paul Fitoussi dans la préface à la réédition du *Débat interdit*. « Il y a de nombreuses (...) raisons qui font qu'une pensée est dominante : elle peut tout simplement paraître, à un moment de l'histoire, plus pertinente que les autres eu égard aux phénomènes qu'il convient d'expliquer ; elle peut correspondre à l'intérêt de groupes de pression puissants qui s'en servent pour légitimer leur pouvoir ; elle peut émerger d'une révision idéologique progressive que les éléments imposent, comme elle peut procéder de tout cela à la fois. Elle n'acquiert son statut de pensée unique que lorsqu'elle rencontre son image inversée, ce qui a pour effet de la cristalliser en même temps que de dispenser ses contradicteurs de toute construction intellectuelle positive ».

L'œuvre de Jean-Paul Fitoussi est une invitation à poursuivre dans la voie qu'il a choisie dès l'abord et qu'il a enrichie au fil des années. Cette voie a une dimension proprement scientifique qui ne peut que se nourrir de la lecture de ses travaux et de celle des grands auteurs à laquelle il nous a toujours convié. Elle a aussi une dimension politique qui veut que l'on ne doive pas dissocier la théorie économique du contexte institutionnel et une dimension éthique qui veut que l'on se défie des inégalités¹⁴.

Proposer à la lecture, comme nous le faisons ici, quelques-uns des très nombreux articles ou simples documents de travail de Jean-Paul Fitoussi n'est pas chose aisée ne serait-ce que parce qu'il a choisi, à contrecourant de ce qu'est devenue la profession, de délivrer son message en écrivant des livres qui lui semblaient être le cadre requis pour traiter de la complexité du monde. Les contributions retenues illustrent l'unité d'un projet scientifique et philosophique qui fait sa force et son originalité.

Cette introduction ne serait pas complète si, en conclusion, nous ne rappelions pas ce que Jean-Paul a été pour nous. Nous avons eu, tous les deux, la chance et le privilège de l'avoir rencontré à des moments cruciaux de notre vie professionnelle. Ce maître toujours bienveillant, qui nous a honoré de son amitié, nous a enseigné la nécessité de conjuguer la rigueur de l'analyse et la nécessité de connaître les différents courants de la pensée économique avec l'ouverture aux événements du monde. Chaque échange avec lui, le plus souvent dans un nuage de fumée de cigarette, portait sur les grands thèmes d'économie et de société pour lesquels nous avons une passion commune. Nous partageons aussi avec lui les soucis et joies du quotidien. Cette amitié et cette complicité intellectuelle qui nous liaient étaient très précieuses. Tout cela fait que Jean-Paul nous manque un peu plus chaque jour qui passe.

Références

Birnbaum J., 2021, *Le courage de la nuance*, Paris : Le Seuil.

Clower R., 1965, « The Keynesian Counterrevolution: A Theoretical Appraisal » in F.H. Hahn and F.P.R. Brechling eds., *The Theory of Interest Rates*, London: Macmillan.

Fitoussi J-P., 1973, *Inflation, équilibre et chômage*, Paris : Cujas.

—, 1974 a, « De l'inflation d'équilibre à la stagflation. Théorie et vérification empirique », *Économie Appliquée* xxvii (1) : 27-43

—, 1974b « *Le fondement microéconomique de la théorie keynésienne*, Paris : Cujas.

14. Velupillai (2004), d'une part, Laurent et Le Cacheux (2015), d'autre part, avaient mis en exergue tous ces points en écho à des articles écrits en l'honneur de Jean-Paul Fitoussi notamment par K. Arrow, R. Clower, A. Leijonhufvud, E. Phelps, A. Sen, R. Solow, J. Stiglitz,

- , 1983, « Modern Macroeconomic theory An Overview », in Fitoussi J.-P. ed., *Modern Macroeconomic theory*, Oxford, Blackwell.
- , 1994, « Wage Distribution and Unemployment: The French Experience », AEA Papers and Proceedings, *American Economic Review* 84 (2) : 59-64.
- , 1995, *Le débat interdit*, Paris : Arléa. Réédition, 2000, Paris : Le Seuil.
- , 2002a, *La règle et le choix*, Paris : Le Seuil.
- , 2002b, « Démocratie et mondialisation », *Revue de l'OFCE* 83 : 7-18.
- , 2003, *EDF, le marché et l'Europe*, Paris : Fayard.
- , 2004, *La démocratie et le marché*, Paris : Grasset.
- , 2005a, « Macroeconomic Policies and Institutions », Angelo Costa Lecture, *Rivista di Politica Economica*: 9-30.
- , 2005b, « *La politique de l'impuissance. Entretien avec J-C Guillebaud*, Paris : Arlea.
- , 2007, « La fin de l'histoire (économique) », *Revue de l'OFCE* 102 : 125-135.
- , 2013, « *Le théorème du lampadaire*, Paris : Les Liens qui Libèrent.
- , 2015, « Response to Stiglitz » in Laurent E. and Le Cacheux J. eds, 2015, *Fruitful Economics, Papers in honor of and by Jean-Paul Fitoussi*, London : Palgrave Macmillan
- , 2020, *Comme on nous parle. L'emprise de la novlangue sur nos sociétés*, Paris : Les Liens qui Libèrent.
- , 2022, « Newspeak and Economic Theory: How We Are Being Talked To », *Capitalism and Society* 16 (1): 2-14.
- Fitoussi J.-P. et al., 2010, *After the Crisis, the Way Ahead*, Roma: LUISS University Press.
- Fitoussi J.-P., P. Cohendet et J.-A. Héraud , 1979, Ressources naturelles et irréversibilité, *Revue d'Économie Politique* 89 (3) : 379-388.
- Fitoussi J.-P., J.-L. Gaffard et F. Saraceno, 2010, « Politiques macroéconomiques et réformes structurelles, bilan et perspectives de la gouvernance économique au sein de l'Union Européenne », *Revue d'Économie Politique* 120 (2) : 247-268.
- Fitoussi J.-P. et N. Georgescu-Roegen, 1980, « Structure and Unvoluntary Unemployment » in E. Malinvaud and J-P Fitoussi eds., *Unemployment in Western Countries*, London, Macmillan.
- Fitoussi J.-P. et E. Laurent, 2008, *La nouvelle écologie politique*, Paris : Le Seuil.
- Fitoussi J.-P. et A. Leijonhufvud, 2002, Préface de J.M. Keynes, *La pauvreté dans l'abondance*, Paris : Gallimard.
- Fitoussi J.-P. et E. S. Phelps, 1986, « Causes of the 1980's Slump in Europe », *Brookings Paper on Economic Activity* 2: 487-520.

- . and ——, 1988, *The Slump in Europe: Reconstructing Open Economy*, Oxford.
- Fitoussi J.-P. et P. Rosanvallon, 1996, *Le nouvel âge des inégalités*, Paris : Le Seuil.
- Fitoussi J.-P. et F. Saraceno, 2008, « Fiscal Discipline as a Social Norm: the European Stability Pact », *Journal of Public Theory* 10 (6) : 1142-1168.
- et ——, 2010, « Inequality and Macroeconomic Performance », Working Paper OFCE 2010-13.
- et ——, 2013, « European Economic Governance: The Berlin-Washington Consensus », *Cambridge Journal of Economics* 37 (3): 479-496.
- et ——, 2018, « Inégalité et Compétitivité : Quelques Considérations », *Revue d'économie Financière* 128(4): 77-89.
- Fitoussi J.-P. et J. Stiglitz, 2011, « Nouvelles réflexions sur la mesure du progrès social et du bien-être », *Revue de l'OFCE* 120 : 311-328.
- Gaffard J.-L., 2023, *Instabilité et résilience des économies de marché*, Paris : Classiques Garnier.
- Gaffard J.-L., G. J. Martin, 2023, *Droit et économie de la transition écologique. Regards Croisés*, Paris: Mare & Martin.
- Georgescu-Roegen N., 1971, *The Entropy Law and the Economic Process*, Cambridge Mass.: Harvard University Press.
- Hicks J. R., 1983, « A Discipline not a Science », in J-R Hicks, *Classics and Moderns. Collected Essays on Economic Theory*, Volume III, Oxford: Blackwell.
- Kaldor N., 1971, « Conflicts in National Economic Objectives », *Economic Journal* 81 : 1-16.
- Laurent E. et J. Le Cacheux, 2015, « Introduction: Fitoussi's Fruitful Economics » in Laurent E. and Le Cacheux J. eds, 2015, *Fruitful Economics, Papers in honor of and by Jean-Paul Fitoussi*, London: Palgrave Macmillan
- Leijonhufvud A., 1968, *On Keynesian Economics and the Economics of Keynes*, London: Oxford University Press.
- , 1973, « Effective Demand Failures », *Swedish Journal of Economics* 75 (1): 27-48.
- , 1981, « The Wicksell Connection », in *Information and Coordination*, Oxford: Oxford University Press.
- Phelps, E. S. et S. Winter, 1970, « Optimal Price Policy under Atomistic Competition », in Phelps E.S. et al. (eds), *Microeconomic Foundations of Employment and Inflation Theory*. New York: Norton.
- Phelps E. S., 1970, *Microeconomic Foundations of Inflation and Unemployment Theory*, New York: Norton.
- , 2004, « What structuralism is – and what errors and omissions it avoids in supply-side and RBC models », in Velupillai K.V. ed., 2004,

- Macroeconomic Theory and Economic Policy. Essays in honour of Jean-Paul Fitoussi*, London: Routledge.
- Saraceno F., 2023, *Oltre le banche centrali. Inflazione, Disuguaglianza e politiche economiche*, Roma: LUISS University Press.
- Stiglitz J, A. Sen et J.-P. Fitoussi, 2009, *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris : Odile Jacob.
- Tobin J., 1972, « Inflation and Unemployment », *American Economic Review* 62: 1-18.
- Tobin J., 1995, « The Natural Rate as a New Classical Macroeconomics », in R. Cross, *The Natural Rate of Unemployment*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Velupillai K.V., 2004, « The Consummate macroeconomist », in Velupillai K.V. ed., 2004, *Macroeconomic Theory and Economic Policy. Essays in honour of Jean-Paul Fitoussi*, London: Routledge.

